ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	NOTE INTERNE 1
	Version: V8
	Date de création : 15/09/21
	Date de modification : 05/10/2026

Engagement de la Direction de l'EPLEFPA de la Creuse dans le cadre d'une démarche qualité pérenne sur le CFPC et sur le CFA- Cycle 2026/2027

L'EPLEFPA d'Ahun est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue visant à garantir la qualité de ses actions de formation et d'accompagnement, notamment au sein de ses centres CFA et CFPC, de l'apprentissage à la formation professionnelle continue et à la VAE.

Dans ce cadre, l'établissement a fait l'objet, du 2 au 5 avril 2024, d'un audit de certification selon le référentiel QualiFormAgri. Cet audit a permis d'évaluer la conformité de notre organisation et de nos pratiques aux exigences du référentiel, mais également de mettre en évidence les points forts de l'établissement et les axes nécessitant une vigilance ou une amélioration particulière.

À l'issue de cette démarche, la certification QualiFormAgri a été obtenue en juillet 2024 pour une durée de trois ans, soit jusqu'en juillet 2027. Cette certification constitue une reconnaissance de l'engagement des équipes et de la qualité des pratiques mises en œuvre au sein de nos centres.

Dans le cadre du suivi de cette certification, l'EPLEFPA d'Ahun a fait l'objet d'un audit de contrôle début février 2026. Celui-ci a permis de confirmer la dynamique engagée tout en identifiant plusieurs axes de progrès devant faire l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, la direction a mis en place un tableau de développement des compétences afin de renforcer le pilotage des compétences des agents en lien avec les orientations et la stratégie de l'établissement. Une attention particulière est également portée au suivi des formations réalisées par les personnels et à l'exploitation des enquêtes de satisfaction des agents ayant bénéficié d'une action de formation.

L'audit de contrôle a par ailleurs mis en évidence la nécessité de renforcer la traçabilité du processus de recrutement des apprenants. Dans cette perspective, le processus de recrutement a été rappelé et précisé pour la campagne de promotion 2026-2027, afin que l'ensemble des étapes, de la candidature à l'intégration en formation, puisse être clairement identifié et tracé dans les dossiers des apprenants.

De la même manière, si l'accompagnement et le suivi individuel des apprentis sont effectivement réalisés par les équipes, leur formalisation doit être renforcée. Les centres s'engagent donc à systématiser la formalisation et le suivi du Plan Individuel de Formation afin de mieux prendre en compte les besoins, les acquis, les éventuels allègements et les évolutions du parcours de chaque apprenant.

Ces actions prennent une importance particulière dans la perspective du prochain audit de renouvellement de la certification QualiFormAgri, prévu en février 2027. Ce rendez-vous constitue un enjeu majeur pour les centres CFA et CFPC, tant pour garantir le maintien de la certification que pour conforter la qualité, la lisibilité et la reconnaissance des actions de formation proposées par l'établissement. La préparation de cet audit doit ainsi mobiliser l'ensemble des équipes. Elle ne peut se limiter à la seule mise en conformité documentaire avec les exigences du référentiel : elle doit permettre de poursuivre l'amélioration de nos pratiques, de renforcer la traçabilité de nos actions et de développer une culture commune de la qualité au sein des deux centres.

Dans cette perspective, le CFA et le CFPC prennent également l'engagement de renforcer l'écoute et la prise en compte de la satisfaction des bénéficiaires. À ce titre, les centres se fixent comme objectif d'atteindre un niveau de satisfaction des apprenants d'au moins 70 % pour l'ensemble des formations dispensées. Les résultats des enquêtes de satisfaction devront être régulièrement analysés et partagés avec les équipes afin d'identifier les éventuels écarts, de définir les actions d'amélioration nécessaires et d'en mesurer les effets.

La direction de l'EPLEFPA d'Ahun réaffirme ainsi son engagement à garantir la qualité et la conformité des prestations de formation et d'accompagnement, à sécuriser et individualiser les parcours, à développer les compétences des personnels, à améliorer la satisfaction des apprenants et des partenaires et à inscrire durablement les pratiques du CFA et du CFPC dans une logique d'amélioration continue.

Afin de mener à bien cette démarche, Monsieur Paolo DETRIGNE est désigné pour assurer les missions d'Animation du Système Qualité au sein de l'EPLEFPA d'Ahun. À raison de 50 % de son temps de travail, il assure l'animation, la coordination et le suivi de la démarche Qualité auprès de l'ensemble des personnels des deux centres concernés, CFA et CFPC.

Les temps consacrés à la démarche Qualité font partie intégrante de l'activité de l'EPLEFPA et concernent l'ensemble des personnels impliqués. La démarche est placée sous l'autorité du Directeur de l'EPLEFPA, Monsieur Olivier MARTIN, et, par délégation, des directions des centres, Mme Charlotte GRIMAUD pour le CFA et Mme Hélène MARSAUDON pour le CFPC.

Au-delà de ces exigences, la direction souhaite placer la qualité pédagogique au cœur des priorités 2026-2028. Dans la perspective du prochain audit QualiFormAgri, les centres s'engagent à poursuivre le travail engagé sur les progressions pédagogiques afin de garantir leur cohérence avec les référentiels, les objectifs de formation, les besoins des apprenants et les réalités professionnelles. Ce travail doit permettre de renforcer la continuité et la lisibilité des parcours pédagogiques, mais également de favoriser une meilleure articulation entre les différents acteurs intervenant dans la formation. À ce titre, une attention particulière sera portée à l'intégration des prestataires et intervenants extérieurs dans le cycle pédagogique. Leur intervention doit s'inscrire pleinement dans les objectifs, les progressions et l'évaluation globale de la formation. Il s'agit de dépasser une logique d'intervention ponctuelle pour favoriser leur association aux objectifs pédagogiques, la transmission des informations nécessaires, l'évaluation de leurs interventions et leur contribution à l'amélioration continue des formations.

Cette dynamique pédagogique doit également contribuer à développer la transmission et le partage des compétences au sein des équipes. La capitalisation des pratiques, les échanges entre formateurs, la mutualisation des outils et des ressources ainsi que le partage des compétences doivent permettre de sécuriser le fonctionnement des formations et de développer progressivement une plus grande polyvalence des équipes. Cette polyvalence constitue un enjeu important pour assurer la continuité pédagogique, faciliter les coopérations entre les personnels et accompagner les évolutions de l'offre de formation du CFA et du CFPC.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans la politique de développement des ressources humaines et des compétences de l'établissement. Le tableau de développement des compétences doit constituer un véritable outil de pilotage permettant d'identifier les compétences existantes, les besoins d'évolution et les besoins de formation individuels et collectifs. La formation continue des équipes doit ainsi être mise en cohérence avec les évolutions pédagogiques, réglementaires, numériques et organisationnelles de nos centres.

L'année 2026-2027 doit ainsi permettre de consolider une démarche globale associant qualité pédagogique, individualisation des parcours, satisfaction des apprenants, professionnalisation des équipes, développement des compétences, transmission des savoir-faire et amélioration continue. Ces différents engagements constituent des leviers essentiels pour préparer le renouvellement de notre certification QualiFormAgri et, au-delà de l'audit, améliorer durablement la qualité du service rendu aux apprenants, aux entreprises et à nos partenaires.

La réussite du renouvellement de notre certification QualiFormAgri en février 2027 repose sur une mobilisation collective. Chaque personnel, dans le cadre de ses missions, contribue à la qualité des prestations proposées et à la satisfaction de nos apprenants, entreprises et partenaires. L'appropriation de la démarche Qualité par toutes et tous constitue ainsi une condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs et à la pérennisation de la certification de nos centres.

À travers cet engagement, la direction souhaite faire de la démarche Qualité non seulement une exigence de certification, mais également un véritable outil de pilotage, de professionnalisation et d'amélioration continue au service des apprenants et de la performance de nos centres CFA et CFPC.

Le directeur de l'EPLEFPA	La Directrice du CFA	La Directrice du CFPC
M.MARTIN Olivier	Mme Charlotte GRIMAUD	Mme Hélène MARSAUDON

CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES 23150 AHUN Tél : 05.55.81.46.91

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EPLEFPA 23150 AHUN

QualiFormAgri

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE